



## Groupement des Sylviculteurs du Massif du Pilat

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU GSMP SAMEDI 9 MARS 2019 A COLOMBIER

En tant que secrétaire et doyen du conseil d'administration Jean Tardy souhaite la bienvenue à tous et ouvre l'assemblée générale. Suite au décès du président Jacques Grenot, notre CA a élu un nouveau président Robert Vallat à qui la parole est alors donnée.

Robert Vallat salue l'assemblée et remercie les élus présents.

. Jean Tardy évoque ensuite la mémoire de Jacques Grenot administrateur depuis 2003 et président du GSMP depuis 2007. Il ouvrait l'année dernière sa dixième assemblée générale.

Outre ses nombreuses charges et mandats dans le domaine de la forêt, président de Fransylva 42 et de l'Union forestière, conseiller de centre du CRPF, administrateur de Fibois 42, de PEFC, représentant de la forêt à la chambre d'agriculture, etc... il était en quelque sorte le « Monsieur forêt » du département et au-delà. Il est évident que son absence laisse un grand vide à combler.

. Jean Tardy rappelle aussi Jean Odouard, administrateur qui nous a quitté en septembre et dont la compétence nous était précieuse. Il avait été durant 29 ans maire de St Romain les Atheux et demeurait très engagé dans le monde agricole. Il était passionné par la nature.

Mr Jean Paul Vallot, maire de Colombier nous accueille à son tour dans cette sympathique salle des fêtes et présente sa commune très forestière, possédant 40 ha de forêt communale.

Il se félicite de l'excellente desserte réalisée avec 6 pistes et une importante voirie. Il déplore cependant la négligence de certains propriétaires qui laissent la végétation s'étendre jusqu'au bord de la route, entravant la circulation, détériorant le revêtement et risquant de causer des accidents avec la chute d'arbres instables ; à bon entendeur...

Il regrette aussi, comme nous tous, les coupes à blanc peu esthétiques et qui compromettent la stabilité des parcelles voisines. Ces coupes sont soumises, bien sûr, à réglementation et autorisation, pas toujours respectées...

Robert Vallat rappelle que nous réunissons 635 adhérents qui totalisent 8350 ha soit 42 % de la surface boisée du Pilat. Notre conseil d'administration fin 2018 était composé de : Hélène Frachon, Françoise Lecornu, Philippe Barralon, Antoine Crozet, Pierre-François Gential, Henri Méjean, Michel Pierret, Jean Tardy, Florent Tatin, Robert Vallat et Robert Vallot.

Le bureau comprend à ce jour :

- |                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| - Robert Vallat | - Président          |
| - Henri Méjean  | - Vice-Président     |
| - Jean Tardy    | - Secrétaire         |
| - Robert Vallot | - Secrétaire adjoint |
| - Florent Tatin | - Trésorier          |

Nos administrateurs nous représentent auprès des différents organismes :

- Fransylva : Jean Tardy et Robert Vallat
- Union Forestière : Florent Tatin et Robert Vallot
- PNR : Charte du Pilat : Florent Tatin et Robert Vallot
- Natura 2000 : Antoine Crozet et Françoise Lecornu

**Adresse** : 3 allée du 8 mai 1945 - 42220 BOURG ARGENTAL

Tél/fax : 04.77.39.17.14 e-mail : [contact@sylviculteurs-du-pilat.fr](mailto:contact@sylviculteurs-du-pilat.fr) [www.sylviculteurs-du-pilat.fr](http://www.sylviculteurs-du-pilat.fr)

- Commission Communication de Fransylva : Hélène Frachon et Françoise Lecornu
- Chasse : Michel Pierret

Ils interviennent partout où nos intérêts le nécessitent.

Notre participation à Fransylva est primordiale, notre syndicat nous représente et défend nos intérêts auprès de toutes les instances départementales, administratives et autres, par exemple de la chasse, de la Chambre d'Agriculture, il nous tient informés et réagit en ce qui concerne la réglementation en évolution constante, il nous conseille et négocie nos contrats de groupe pour l'assurance Responsabilité Civile.

Nous vous recommandons la revue « Forêts de France » éditée par Fransylva, à laquelle vous pourrez vous abonner en complément des deux publications dont l'abonnement est inclus dans votre cotisation.

### **Robert Vallat rappelle ensuite notre activité en 2018 :**

Participation à la **Charte forestière du Pilat** que commentent Florent Tatin et M. Becuwe (animateur de la charte forestière). Le Parc est un partenaire incontournable, c'est le lieu de rencontre de tous les acteurs présents dans la forêt, nous devons y être aussi représentés. Dans le cadre de la charte 2012\2019, M. Becuwe déclare avoir travaillé auprès des ETF, du public pour une sensibilisation en particulier lors des fêtes de la forêt, mais aussi sur la question sapin avec Fibois 42, et rencontré les chasseurs en particulier lors des comptages de chevreuils.

La nouvelle charte à l'étude devrait concilier le respect de la propriété privée, la sylviculture, l'économie et l'écologie : vaste programme !

**Chasse** : Rien de très nouveau, le plan pluriannuel n'est pas finalisé,

Le cerf est officiellement reconnu présent dans le département. Nous devons donc rester vigilants, rien n'est encore prévu pour régulariser l'évolution des populations.

Le relevé des placettes est remis en cause, problème de budget. Une réunion est prévue avec l'OGFH le lundi 15 avril 2019 à la DDT de St Etienne.

**Plan sapin** : l'étude et la promotion continuent avec Fibois 42. La Biennale du Design en avril sera l'occasion de le mettre en avant.

### **Site internet et messagerie :**

Le site est là pour vous faciliter l'accès à l'information. Il vous donne les liens vers les sites spécialisés et vous permet de télécharger des documents édités par le CRPF ou les organismes officiels. Si vous butez sur un problème de code d'accès, R Vallot pourra toujours débloquer la situation.

N'hésitez pas à utiliser la messagerie, toutes les questions posées sont soumises aux plus qualifiés d'entre nous, ou redirigées vers les personnes compétentes. Nous mettrons un point d'honneur à y répondre.

### **Journées internationales de la forêt les 21/23 mars :**

. Michel Pierret a sollicité les enseignants et programmé avec eux la journée du 21 mars "la forêt dans tous ses états", au collet de Doizieux, avec différents intervenants : la scierie mobile, l'école de Marlhes, le PNR du Pilat, le CRPF et l'ONF, et des membres du Groupement pour sensibiliser les enfants à la forêt et à la Sylviculture.

. Fibois 42, dans le cadre de ces journées présentera aussi un stand place Jean Jaurès à St Etienne avec l'ONF et le CRPF.

**Formations Fogefor** : elles ont intéressé un certain nombre d'entre vous en 2018 et se poursuivront en 2019.

**PEFC** : cette certification est certainement intéressante, mais le Groupement ne désire plus servir d'intermédiaire.

➔ *Ce rapport d'activité est ensuite soumis au vote et adopté à l'unanimité.*

**Adresse** : 3 allée du 8 mai 1945 - 42220 BOURG ARGENTAL

Tél/fax : 04.77.39.17.14 e-mail : [contact@sylviculteurs-du-pilat.fr](mailto:contact@sylviculteurs-du-pilat.fr) [www.sylviculteurs-du-pilat.fr](http://www.sylviculteurs-du-pilat.fr)

**Rapport financier** : Robert Vallat qui était trésorier l'année dernière donne les détails comptables.

Le bilan de l'exercice est positif :

- Recettes : 21 175 €
- Dépenses : 20 193 €

→ *Ce rapport financier est également approuvé à l'unanimité.*

**Renouvellement d'administrateurs** :

- A. Crozet, H. Frachon, P-F. Gential, F. Lecornu, H. Méjean, M. Pierret sollicitent un nouveau mandat de trois ans ce qui est accepté à l'unanimité.

- P. Barralon ne désire pas solliciter de nouveau mandat.

Nous souhaitons des volontaires pour renforcer le conseil d'administration. Ils pourront nous contacter en cours d'année et assister à nos conseils, puis solliciter, le cas échéant, un mandat lors de la prochaine Assemblée Générale.

**Robert Vallat évoque alors l'environnement du propriétaire forestier**

Ce thème, très vaste et de plus en plus touffu pourrait à lui seul faire l'objet d'une réunion de formation.

Sans détailler, Robert Vallat présente les diverses catégories d'éléments et acteurs qui constituent notre environnement.

Tout ceci sera bien entendu développé sur notre site et fera l'objet d'autres interventions.

**CRPF** :

. Marie Pauline Tachon, Ingénieure CRPF Rhône-Loire, remplace Brigitte Murailat (partie à la retraite) depuis le début 2018. Le Centre Régional de la Propriété Forestière est un établissement public à caractère administratif, administré par des conseillers élus par les propriétaires forestiers. Son rôle est de conseiller le propriétaire, le sensibiliser et le former à la sylviculture. Le CRPF encourage à la gestion durable de la forêt par le biais de regroupements, en validant des documents de gestion, etc. Il contribue également à la prise en compte de l'espace forestier dans l'aménagement du territoire.

L'équipe ligérienne actuelle comprend 4 techniciens forestiers :

- Philippe Glatz pour le nord du département (titulaire)
- Alain Csakvary pour le nord-Forez (titulaire)
- Julien Blanchon pour le sud-Forez et le Pilat (titulaire)
- Sophie Lafond pour le Pilat (sous contrat)

. Sophie Lafond présente les **actions** abouties en **2018** ou en cours de réalisation :

- 6 projets de routes forestières ;
- 4 formations sur le terrain au marteloscope de St Genest-Malifaux;
- une réunion sur la biodiversité avec 13 participants à Marllhes ;
- une formation Fogefor de 4 jours avec 25 propriétaires ;
- des aides du Conseil Départemental de la Loire à la sauvegarde d'espaces naturels sensibles (hêtraie du Pilat) ;
- des dossiers d'aide au reboisement, du Conseil Départemental, pour les surfaces de 1 à 4 ha ;
- des dossiers d'aide au reboisement de la Région, pour les surfaces de 2 à 5 ha ;
- une dizaine de déplacements sur le terrain pour des conseils ;

et bien sûr le PSG concerté de l'Association syndicale libre du massif forestier de Burnisson que le Président, M. Paul Perret, vient nous présenter.

**Association syndicale libre du massif forestier de Burnisson** :

Cette ASL regroupe 18 propriétaires pour 117 ha. Son objectif est de gérer la sapinière du massif de manière

**Adresse** : 3 allée du 8 mai 1945 - 42220 BOURG ARGENTAL

Tél/fax : 04.77.39.17.14 e-mail : [contact@sylviculteurs-du-pilat.fr](mailto:contact@sylviculteurs-du-pilat.fr) [www.sylviculteurs-du-pilat.fr](http://www.sylviculteurs-du-pilat.fr)

concertée afin de commercialiser des volumes de bois plus importants, tout en maintenant une futaie jardinée à l'échelle individuelle des propriétés. L'association peut permettre d'effectuer divers travaux, pistes, éclaircies, reboisement etc... en respectant la liberté et la responsabilité de chaque propriétaire.

Cette structure est une innovation dans la sapinière du Pilat ! C'est un modèle à promouvoir absolument pour lutter contre le morcellement et l'isolement de plus en plus nuisibles à une bonne gestion, compte tenu de l'évolution des techniques d'exploitation et de la demande du marché.

Sophie Lafond nous fait part ensuite des **formations** projetées pour **2019** :

- . en avril : stage Fogefor sur la sylviculture du feuillu (et l'utilisation du GPS en forêt - automne 2019) ;
- . en avril - mai : réunions marteloscope et impact de l'exploitation forestière sur la forêt et le paysage ;
- . en juin : formations sur la gestion forestière et la biodiversité ;
- . en octobre : les documents de gestion (PSG, CBPS) et les nouveaux moyens informatiques.

#### **FIBOIS AURA :**

Mr Jean Gilbert président de FIBOIS AURA présente cet organisme qui regroupe les professionnels de l'amont et de l'aval de la filière et des partenaires tels que des collectivités, des associations, des établissements de formation, pour développer l'utilisation du bois et la valorisation de la ressource locale, par exemple le sapin, dans cet esprit il tend à promouvoir la construction bois avec d'intéressantes réalisations entièrement bois avec même des projets de bâtiments à plusieurs étages.

**Yannick Durand**, dont nous fêtons, mais regrettons, le départ en retraite nous fait part de son expérience dans le Pilat et de l'évolution depuis 1980. Le paysage comportait alors :

- le CRPF crée en 1963
- la Cumacobois (devenue Coforêt) qui démarrait en Beaujolais
- la DDA avec des fonctions plus développées alors
- l'ONF
- la MFR de Marlhès
- le Parc Naturel Régional du Pilat

La tempête de novembre 82, neige et vent, a montré la difficulté de contacter et de réunir les propriétaires et acheminé vers la création des Groupements. Le GSMP démarre en 86 avec 12 adhérents pour 100 ha.

La tempête Lothar en 99 a donné lieu à une réaction beaucoup plus rapide et organisée, il y a vraiment un "avant" et un "après" tempête.

Y Durand a donc suivi pendant 33 ans la croissance du GSMP. Il a connu les profondes transformations de notre environnement : association des ETF du Pilat, PEFC, croissance de Coforêt, émergence des questions environnementales, création du site internet et de notre messagerie.

Pour lui, l'important est d'entreprendre, de mener des actions, spécialement dans le sens du regroupement, avec des PSG concertés et volontaires à partir de 10 ha pour 100% de la sapinière.

"La commercialisation de vos bois vous obligera à vous regrouper"... Il déplore encore à ce sujet l'individualisme qu'il a pu constater tout au long de sa carrière avec d'intraçables difficultés pour obtenir certains accords pour la création de pistes, alors qu'il y va précisément de l'intérêt bien compris des propriétaires.

Nous espérons que la piste qu'il a ainsi tracée, dans la forêt comme dans notre esprit, nous conduira vers un meilleur avenir.

Il est applaudi avec conviction par tous les participants.

**Mme Valérie Peysselon**, conseillère départementale, clôt cette assemblée générale en nous assurant de l'intérêt du Département pour la forêt très importante sur notre territoire et de la poursuite des aides accordées, ceci en lien avec le CRPF et Fibois 42.

Nous prenons note de la réunion de concertation annoncée pour le 11 septembre entre le Département et les acteurs de la filière bois.

**Adresse** : 3 allée du 8 mai 1945 - 42220 BOURG ARGENTAL

Tél/fax : 04.77.39.17.14 e-mail : [contact@sylviculteurs-du-pilat.fr](mailto:contact@sylviculteurs-du-pilat.fr) [www.sylviculteurs-du-pilat.fr](http://www.sylviculteurs-du-pilat.fr)

**Le traditionnel pot de l'amitié** a permis de poursuivre longtemps encore de fructueux échanges entre les participants.

### **Note suite à l'Assemblée Générale**

**Chasse:** la responsabilité de l'indemnisation des dégâts du gibier devant être transmise de l'échelon national à l'échelon départemental nous espérons une meilleure prise en compte. Actuellement seuls les dégâts causés à l'agriculture sont indemnisés. Il est donc encore plus nécessaire de signaler les attaques avec précision et photos à l'appui, nous transmettrons à Fransylva Loire.

**Problèmes sanitaires:** bien nous signaler également les problèmes nouveaux ou les évolutions concernant la forêt.

**Coupes rases** ou prélevant plus de 50 % du volume des arbres de futaie :

Un article très complet paraîtra dans le prochain "Forêts Privées de la Loire". Cependant il faut déjà rappeler qu'une autorisation est nécessaire pour les surfaces égales ou supérieures à 2 ha d'un seul tenant, dans la Loire. Les coupes prévues par un plan simple de gestion agréé en sont dispensées (d'où l'intérêt du PSG).

La reconstitution de la forêt après coupe, par régénération ou replantation est obligatoire sous 5 ans pour les surfaces supérieures à 1 ha dans les massifs de plus de 4 ha.

La coupe rase est parfois préconisée à l'époque actuelle par certains intervenants, Nous vous conseillons dans tous les cas de prendre un deuxième avis, en particulier auprès des techniciens du CRPF. D'autres formules conciliant votre intérêt et la bonne gestion de la forêt sont souvent possibles.

**Adresse** : 3 allée du 8 mai 1945 - 42220 BOURG ARGENTAL

Tél/fax : 04.77.39.17.14 e-mail : [contact@sylviculteurs-du-pilat.fr](mailto:contact@sylviculteurs-du-pilat.fr) [www.sylviculteurs-du-pilat.fr](http://www.sylviculteurs-du-pilat.fr)